

Déchets dangereux: Les industriels prêts à investir

• Cinq grandes entreprises se positionnent sur les déchets

• Le potentiel à l'investissement est important

• Seul 10% du volume annuel est pris en charge par le circuit formel

LE timing ne pouvait être plus favorable. Dans un contexte de derniers réglages pour l'instauration du projet de décret sur le traitement et la gestion des déchets dangereux, les industriels soucieux du respect de l'environnement se positionnent déjà sur le créneau.

En tête de file, Ecoval Maroc, filiale

du cimentier suisse Holcim, et l'une des premières enseignes à investir dans la filière.

«La dynamique est là, le ministère délégué chargé de l'Environnement est très actif, les entrepreneurs sont dans une dynamique toujours plus forte de renforcement de leur politique de développement durable et les professionnels des déchets industriels sont prêts à investir. Il faut maintenant transformer cette dynamique en projets concrets et en emplois», explique François Pyrek, président de

l'Association marocaine des professionnels de la valorisation et de l'élimination de déchets industriels (Amvedi), et DG de SITA Maroc, elle-même filiale du groupe Suez Environnement et déjà présente sur le segment des dé-

chets industriels au Maroc (Renault, Kertzner, Somaca...).

Pour ce dernier, l'Amvedi a juste-

chets industriels valorisables. «Notre objectif est plutôt de les intégrer à la réflexion sur la gestion des déchets industriels valorisables, tels que le papier, carton et plastique», explique François Pyrek.

La question du comment fera d'ailleurs l'objet d'une rencontre, en janvier prochain. Parmi les pistes envisageables, la création de coopératives de trieurs, de grossistes..., ainsi que la promotion du statut d'auto-entrepreneur auprès des acteurs de cette activité.

Sur le segment des déchets dangereux, par contre, qui nécessite une approche particulière, le président de l'Amvedi se veut intransigeant : «Il n'est pas question de laisser des filières informelles s'occuper de ce type de déchets pour des raisons d'hygiène, de sécurité et de capacités techniques de traitement».

Le projet de décret en préparation devrait d'ailleurs remettre de l'ordre dans ce secteur. Les acteurs le considèrent comme une avancée considérable pour la structuration de la filière.

Ce texte fixe les mesures organisationnelles et les prescriptions techniques liées à la pratique de l'activité de gestion des déchets dangereux (générateurs de déchets, collecteurs-

La chimie-parachimie et textile-cuir, les plus «gros» pollueurs industriels	
Déchets industriels dangereux	256 000 t/an
▪ Secteur de chimie-parachimie	40%
▪ Secteur textile-cuir	33%
▪ Autres secteurs	27%

Source: Département de l'Environnement

La nouvelle réglementation sur la gestion des déchets industriels dangereux devrait favoriser les investissements dans le secteur et l'arrivée de nouveaux acteurs

ment été créée pour soutenir cette dynamique.

L'entité, récemment mise sur pied, est pour le moment formée des cinq principales enseignes qui opèrent sur le marché local. Aux deux premières citées, s'ajoute la SMRR, Nitam et Logipro, toutes relativement bien implantées, avec une moyenne de présence sur le marché marocain d'au moins 5 ans.

Sur le segment des déchets dangereux, en particulier, seul un volume moyen de 21.000 tonnes/an est collecté et traité, sur un total de 256.000 tonnes rejetées chaque année. Le potentiel d'investissement est important pour les acteurs du secteur. «Un travail énorme reste à accomplir», relève le

De la visibilité pour investir

SI le Maroc dispose d'une loi-cadre sur la gestion des déchets : la loi 28-00, qui date de 2006, il faut attendre 2014 pour voir un décret traitant des déchets dangereux.

Les opérateurs attendaient impatiemment cette visibilité réglementaire pour investir. Cette marge de manoeuvre n'est pourtant pas encore complète. Des dispositions sont aussi attendues sur la conception des plans directeurs régionaux de gestion des déchets industriels, dont le décret existe depuis 2010 déjà.

Pour le moment, plusieurs initiatives ont vu le jour, à divers degrés de réussite. Parmi elles, la bourse des déchets industriels. Lancé il y a près de trois ans, le concept a encore du mal à prendre. Sur un objectif de 10.000 à 15.000 tonnes, seuls 3.700 tonnes ont été échangées sur la plateforme (Voir aussi L'Economiste n° 4378 du 14 octobre 2014). □

DG de Sita Maroc. «C'est pour cela que nous avons créé cette association. L'objectif est de progresser ensemble et en concertation avec les autorités pour améliorer les taux de collecte, de valorisation et de traitement des déchets industriels», poursuit le dirigeant de Sita.

Du travail, il en reste aussi à faire pour la formalisation d'un secteur encore dominé par l'informel. Sur ce registre, les professionnels se veulent constructifs surtout au sujet des dé-

transporteurs, exploitants des installations de stockage, de valorisation, de traitement ou d'élimination des déchets). Les modalités d'octroi des autorisations nécessaires sont aussi concernées. □

Safall FALL